



27190



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 avril 2018

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA BOUCHERIE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2017**

Budget établi hors taxes et arrêté comme suit, à l'unanimité :

**Fonctionnement** : dépenses et recettes s'équilibrent à 8 998 €.

Les dépenses sont constituées un virement à la section d'investissement, des intérêts d'emprunts et de l'entretien de bâtiment

Les recettes sont : le loyer du magasin et le report de l'exercice précédent.

**Investissement** : l'équilibre est atteint à hauteur de 7 751 € comprenant principalement

En dépenses : le remboursement du capital de l'emprunt et l'achat de mobilier (vitrine)

En recettes : le report de l'exercice 2017, le virement du fonctionnement.

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 DE LA COMMUNE ET AFFECTATION DU RESULTAT 2017**

Adopté à l'unanimité.

**En fonctionnement** : dépenses et recettes s'équilibrent à 587 312 €.

Les dotations et participations sont de 347 885 € et le produit attendu des contributions directes est de 77 999 €, le conseil ayant décidé de ne pas augmenter les taux, qui restent les mêmes que l'an passé, à savoir :

Taxe habitation.....	4.89 %
Foncier bâti.....	3.56 %
Foncier non bâti.....	10.72 %
Cotisation Foncière des Entreprises.....	7.72 %

**En investissement** : l'équilibre s'établit à 442 120 €.

En dépenses : les principaux postes sont : report du déficit, remboursement du capital des emprunts, annuités du syndicat d'électricité; fonds de concours pour travaux de voirie et de réseaux électriques, étude d'aménagement de la place, achat de bâtiment, travaux sur, sur l'immeuble de la boulangerie, sur le bâtiment mairie/école achat de mobilier, achat de matériels.

En recettes : les principales lignes sont : l'excédent reporté de 2017, l'affectation du résultat de 2017, le versement du Fonds de Compensation de TVA, la taxe d'aménagement, des subventions, un emprunt, des emprunts en attente de subventions et le virement du fonctionnement pour équilibrer la section.

**MAINTENANCE ET HORAIRES DE L'ECLAIRAGE PUBLIC**

Vu les problèmes rencontrés avec l'entreprise actuelle chargée de l'entretien de l'éclairage public, il est décidé de confier dès que possible cette maintenance à l'entreprise ENGIE Ineo. De plus, les horaires d'allumage de l'éclairage public sur la commune sont fixés comme suit : le matin, à partir de 6h30 sur tout le territoire et programmation de l'extinction à 21h30 sauf dans le bourg le samedi soir où elle est reportée à 1h.

## AMENAGEMENTS DE SECURITE A SAINTE ANNE

---

Une nouvelle entrevue avec l'agence routière départementale, en présence de conseillers est sollicitée, pour les aménagements souhaités à Sainte-Anne afin de réduire la vitesse, les propositions émises par le Département ne convenant pas.

## DEMANDE D'IMPLANTATION D'UNE ANTENNE 4 G D'ORANGE

---

ORANGE prospecte pour l'implantation d'une antenne 4 G au Fidelaire sur un terrain. Le conseil préfère que celle-ci soit installée sur le château d'eau où d'autres antennes sont déjà présentes et ainsi concentrer en un même lieu tous ces équipements radio-électriques.

## QUESTIONS DIVERSES

---

FLASH-INFOS : Ce feuillet communal d'informations va être déposé dans les boîtes aux lettres

REPARATIONS TOITURE ANCIENNE GRANGE : le devis de l'entreprise FORGET d'un montant de 1 728 € ttc est accepté.

STATIONNEMENT AUX ABORDS DU STADE : un projet d'aménagement d'une aire de stationnement aux abords du stade de football est envisagé.

CHEMINS DE RANDONNEE : le comité départemental de la Fédération Française de la Randonnée va procéder à la vérification et au balisage des chemins de Grande et de Petite Randonnées sur le Fidelaire. Il est souhaité que les circuits du Fidelaire soient classés comme tels.

INSCRIPTION DE TRAVAUX DE VOIRIE AU PROGRAMME COMMUNAUTAIRE : il est demandé de réfléchir aux travaux de voirie à inscrire au programme de la communauté de communes.

FOSES D'ASSAINISSEMENT : le SAPO (Syndicat d'Assainissement du Pays d'Ouche) a fait savoir que les fossés du Fidelaire feront l'objet cette année d'un nettoyage et demande que soit vérifiée l'absence d'objets qui pourraient endommager le matériel.

Fait au Fidelaire, le 19 avril 2018

